



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **lundi 8 mai 2023, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, situé au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1^{re} DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre un empiètement de 3,9 mètres pour le balcon et l'escalier en cour avant, au lieu d'un empiètement maximum de 2 mètres en cour avant pour le balcon et l'escalier menant au rez-de-chaussée.

- ✓ **Adresse :** 364, rue de Basse-Bretagne

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Fait à Montmagny, ce 21^e jour du mois d'avril deux mille vingt-trois.

La greffière,

M^e Karine Simard, avocate